



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2019

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARGENTEUIL  
MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Mille-Isles, tenue le 17 avril 2019 à 18h40, à la place régulière des séances, sous la présidence de monsieur Michel Boyer, maire.

Les membres du conseil présents sont :

Madame Danielle Parent, Monsieur Francis Léger, Monsieur Howard Sauvé, Madame Cassandre Lescarbeau, Madame Julie Léveillé, Madame Dawn Charles.

Les membres du conseil absents sont :

Monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, est présent et agit comme secrétaire de la séance.

### 1. **Ouverture de la séance**

Le maire déclare la présente séance extraordinaire ouverte et demande la tenue d'une période de réflexion.

### 2. **Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**

**Considérant** que tous les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié en conformité avec l'article 153 du code municipal du Québec (RLRQ,c.C-27.1) ;

**Considérant** qu'ils confirment avoir pris connaissance de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.

**IL EST PROPOSÉ PAR** : Monsieur Francis Léger  
**APPUYÉ PAR** : Madame Cassandre Lescarbeau  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2019 À 18H40

1. **Ouverture de la séance extraordinaire**
2. **Constatation de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour**
3. **Affaires diverses**
  - 3.1 Résiliation du contrat d'engagement du directeur du Service des travaux publics embauché par la résolution 2018-11-259
  - 3.2 Remplacement du nom de la directrice générale et secrétaire-trésorière inscrit dans le Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Mille-Isles
4. **Période de questions**
5. **Levée de la séance**

**ADOPTÉE.**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2019

### 3. Affaires diverses

2019-04-097

#### 3.1 *Résiliation du contrat d'engagement du directeur du Service des travaux publics embauché par la résolution 2018-11-259*

**Considérant** que la Municipalité de Mille-Isles a procédé à l'embauche d'un directeur du Service des travaux publics par la résolution 2018-11-259 adoptée à la séance ordinaire du 7 novembre 2018 ;

**Considérant** que le directeur du Service des travaux publics est entré en fonction le 12 novembre 2018 ;

**Considérant** le contrat de travail intervenu entre les parties, signé le 29 novembre 2018 ;

**Considérant** les responsabilités dévolues au directeur du Service des travaux publics décrites à la description de tâches en annexe au contrat ;

**Considérant** que le soutien offert et l'évaluation de son travail ont amené la Municipalité à le relever de ses fonctions avec traitement en date du 12 mars 2019 ;

**Considérant** qu'une lettre datée du 12 mars 2019 lui a été transmise ;

**Considérant** que le directeur du Service des travaux publics s'est adressé à l'ensemble des membres du conseil par courriel en date du 3 avril 2019 pour faire valoir ses prétentions et explications ;

**Considérant** la réponse signée par monsieur Michel Boyer, maire, qui lui a été transmise par courriel le 4 avril 2019 ;

**Considérant** l'analyse de l'ensemble du dossier faite par le conseil incluant les explications fournies par le directeur du Service des travaux publics le 12 mars et 3 avril 2019.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Howard Sauvé

**APPUYÉ PAR :** Madame Dawn Charles

**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE RÉSILIER** le contrat d'embauche du directeur du Service des travaux publics intervenu entre la Municipalité et ce dernier en date du 29 novembre 2018 suite à la résolution 2018-11-259 adoptée à la séance du conseil municipal du 7 novembre 2018 ;

**DE METTRE FIN** à toute rémunération à compter du 11 avril 2019.

**ADOPTÉE.**

2019-04-098

#### 3.2 *Remplacement du nom de la directrice générale et secrétaire-trésorière inscrit dans le Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle de la Municipalité de Mille-Isles*

**Considérant** que monsieur Pierre-Luc Nadeau a été embauché à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité suite à l'adoption de la résolution 2019-03-068 à la séance extraordinaire du 20 mars 2019 ;

**Considérant** que son affectation a pris effet le 25 mars 2019 ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2019

**Considérant** que monsieur Pierre-Luc Nadeau a été mandaté par le conseil municipal pour procéder à la préparation d'un appel d'offres sur invitation pour obtenir des soumissions pour services professionnels pour la préparation de plans et devis des travaux à être réalisés sur la chemin Tamaracouta, suite à l'adoption de la résolution 2019-04-054 à la séance ordinaire du 3 avril 2019 ;

**Considérant** que le Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle fait partie intégrante de tous les documents d'appel d'offres ;

**Considérant** que le nom de la directrice générale et secrétaire-trésorière antérieure de la Municipalité, madame Sarah Channell, figure dans le Règlement 2018-07.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Francis Léger  
**APPUYÉ PAR :** Monsieur Howard Sauvé  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE REMPLACER** au Règlement 2018-07 concernant la gestion contractuelle, le nom et le genre de la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Sarah Channell, par le nom et le genre de monsieur Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE.**

#### 4. **Période de questions**

Les personnes adressent leurs questions au président de la séance.

#### 5. **Levée de la séance**

À **18h44**, l'ordre du jour est épuisé et plus aucune question n'émane des personnes présentes dans la salle.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Howard Sauvé  
**APPUYÉ PAR :** Madame Cassandre Lescarbeau  
**ET RÉSOLU** à l'unanimité des conseillers (6) :

**DE CLORE** et lever la présente séance.

**ADOPTÉE.**

#### Certificat de disponibilités budgétaires

Je, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les dépenses décrites au présent procès-verbal.

Pierre-Luc Nadeau  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Michel Boyer  
Maire et  
président d'assemblée

Pierre-Luc Nadeau  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier

2019-04-099



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la **MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 AVRIL 2019**

Je, Michel Boyer, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Boyer  
Maire et président d'assemblée